



VILLE DE THORIGNY SUR MARNE

Le Conseil Municipal réuni le mercredi 1er octobre 2025 sous la Présidence de Monsieur MANUEL DA SILVA, Maire, à Thorigny-sur-Marne, a :

- Adopté la décision modificative n°2
- Adhéré à l'Agence France Locale
- Pris acte du rendu compte du partenariat Ville-Trésorerie Publique
- Voté les redevances d'occupation du domaine public
- Autorisé la cession d'un tracteur
- Adopté le règlement de la salle de musculation
- Adopté le règlement de publicité dans les équipements sportifs
- Adopté le PEDT
- Autorisé M le Maire à signer la vente des terrains dits Sauvières 2
- Voté la rémunération des intervenants sur le dispositif Coup de Pouce
- Pris acte du lancement de la modification n° 2 du PLU
- Approuvé l'acquisition à l'euro symbolique de la surface de 122 m², place du Général Leclerc
- Pris acte des décisions prises par M le Maire dans le cadre de ses délégations et notamment des marchés publics et avenants
- Pris acte du rendu compte de l'activité du SMAEP
- Pris acte du rendu compte de l'activité de l'EPFIF

Le Maire,
Manuel DA SILVA

